

Avenant au règlement intérieur *(situation Covid-19)*



Coordonnées pour contacter l'Établissement : 03 27 99 75 55 ou legta.douai@educagri.fr

Introduction

Mesdames, Messieurs, apprenants, parents d'apprenants du Campus Wagnonville : **Lycée Douai Biotech**

En cette période particulière—d'exposition au SARS-CoV-2 pour faire suite aux décisions politiques et conformément aux préconisations des fiches techniques « Prévention exposition SARS-CoV-2 » Version 23/07/2020

Vous trouverez ci-après un avenant venant compléter le règlement intérieur de l'établissement, qui reste en vigueur.

Validé en COHS le : 28/08/2020 - En vigueur à la date du : 31/08/2020

Rappel des gestes barrières

- Se laver régulièrement les mains au savon, respecter la distanciation autant que possible, tousser et éternuer dans son coude
- Saluer sans se serrer la main et sans embrassades
- Ne pas former d'attroupements

Le rôle des familles

Outre la surveillance de l'apparition de symptômes chez les apprenants, chacun sera invité à prendre sa température avant le départ pour l'établissement. En cas de symptômes évocateurs, l'apprenant ne devra pas se rendre dans l'établissement et devra prendre avis auprès du médecin traitant pour décider ou non de recourir à un test RT-PCR.

Le port du masque est obligatoire et doit être fourni par les familles.

Pour les masques jetables, un masque par demi-journée :

- Deux masques par jour pour les demi-pensionnaires et externes
- Trois masques par jour pour les internes

Sommaire

- 1) Circulation et déplacements**
- 2) La salle de cours – consignes générales**
- 3) Pause méridienne**
- 4) Restauration**
- 5) L'infirmierie**
- 6) Les activités sportives et culturelles**
- 7) L'internat**

Annexes:

- Les mesures d'hygiène et gestes barrière à respecter
- Le port du masque

1) Circulation et déplacements

✓ A l'entrée/sortie du site

- L'entrée et la sortie se fait par le portillon Grille n°4 pour tous les apprenants,
- Se laver les mains au savon au premier point d'eau rencontré ou se désinfecter les mains avec le gel mis à disposition à différents endroits de l'établissement.

✓ Dans les couloirs et les espaces clos

- Ne pas former d'attroupements qui ne respecteraient pas la distanciation sociale.

✓ Temps de pause et accès aux toilettes

- Pauses uniquement à l'extérieur,
- Pas de regroupements, même à l'extérieur.
- Se conformer aux consignes affichées à l'entrée des toilettes.

✓ A la vie scolaire

- Un seul apprenant à la fois, respect des gestes barrières.

2) Dans la salle de cours - Consignes générales

- L'emploi du temps est construit de telle sorte qu'une salle de cours soit préférentielle à chaque classe. Cependant, certains cours (langues, options, ...) nécessiteront le déplacement de la classe vers une autre salle,
- Ne pas échanger de matériel avec un camarade,
- Se désinfecter les mains à l'entrée et à la sortie de la salle,
- Sortir un par un, calmement et sans former d'attroupements,
- En cas de TP, se référer aux consignes qui seront données par l'encadrant,
- Les accès aux vestiaires se feront dans le respect des gestes barrières et en respectant les consignes données par l'encadrant.
- L'usage du CDI se fera selon certaines règles :
 - Accès régulé et coordonné entre professeurs-documentalistes et enseignants ou vie scolaire
 - Ne pas partager de matériel ou d'ouvrages,
 - Les ouvrages consultés seront stockés dans des bacs spécifiques, isolé des usagers et remis à disposition après une quarantaine,

3) Pause méridienne

✓ **Pour les externes :**

- Les externes doivent quitter l'établissement dès la fin de la dernière heure de cours de la demi-journée.

✓ **Pour les demi-pensionnaires et internes :**

- Respecter autant que possible la distance dans la file d'attente (le port du masque est obligatoire dans la file d'attente).

- Déposer son plateau et sortir par l'issue prévue à cet effet.

4) Restauration

Afin de faciliter le passage cantine, de limiter le nombre d'usagers dans la file d'attente et la proximité entre eux et de permettre une distanciation raisonnable dans la salle de restauration, un deuxième service est mis en place à compter de la rentrée. Pour se faire, certaines classes termineront les cours à 13h05 et seront en pause jusque 14h30 au moins. Cette disposition permettra à chacun de manger dans de bonnes conditions.

5) L'infirmierie

✓ **Consultation :**

1. Un élève souhaitant se rendre à l'infirmierie en fera la demande auprès de l'enseignant ou du formateur. Seul, un camarade de classe se déplacera pour l'accompagner à la Vie Scolaire qui préviendra alors l'infirmierie.
2. La Vie Scolaire prend alors l'élève en charge permettant au camarade l'ayant accompagné de retourner en classe après lavage des mains.

✓ **Gestion du cas suspect :**

1. Une pièce d'isolement cas symptomatiques est prévue.
2. Tout symptôme évocateur du covid 19 entraînera l'éviction immédiate de l'apprenant et la prise de température à l'infirmierie (par l'infirmière ou la vie scolaire).
3. Les parents seront avertis et assureront le retour au domicile. Ils devront réaliser un test de dépistage. L'apprenant ne pouvant être accepté de nouveau dans l'établissement sans le résultat de ce test.

✓ **Cas positif :**

1. Eviction scolaire de l'élève
2. Identification et isolement des cas contacts
3. Eviction des élèves concernés pendant 14 jours.

✓ **Organisation du service :**

- Capacité d'accueil à l'infirmierie réduite à 2 personnes.

Désinfection des mains à l'entrée et à la sortie de l'infirmierie

6) Les activités sportives et culturelles

- Les activités culturelles se dérouleront en fonction des conditions sanitaires à la date de réalisation des activités et des consignes qui s'y rapporteront.
- Les cours d'EPS peuvent reprendre dans le strict respect des conditions en vigueur fixées par l'Inspection et le Ministère. Celles-ci pouvant évoluer dans le temps, elles ne peuvent être listées précisément. Cependant, il est convenu que le port du masque et le respect des distances sont de rigueur dans les vestiaires et que pendant l'activité sportive, les apprenants retirent leur masque. De ce fait, les sports de contact ne sont pas proposés.

7) L'internat

- Nombre d'élèves réduit par chambre de manière à respecter la distanciation,
- Strict respect de la distanciation physique en toute circonstance,
- Port du masque obligatoire. Seules exceptions : sous la douche et sur son lit,
- Eviter les déplacements,
- Le passage de chambre en chambre est interdit,
- Pas d'échange de matériel ou d'effets personnels,
- Utilisation proscrite du sèche-cheveux,
- Aération des chambres à la montée à l'internat et au réveil (15 minutes minimum),
- Mise à disposition de lingettes désinfectantes dans les sanitaires,
- Les règles applicables à la restauration sont les mêmes que pour le déjeuner,

Annexes

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter



Eviter
de se toucher
le visage



Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

Comment mettre le masque ?



1
Lavez-vous
les mains avant
de le mettre.



2
Une fois
les mains lavées,
prenez le bord
rigide par le haut.



3
Placez le masque
sur le visage et
attachez-le :
- soit par les élastiques
derrière les oreilles,
- soit par les lacets
derrière la tête et la nuque.



4
Moulez le renfort
rigide du haut
du masque sur
le nez.



5
Abaissez le bas
du masque
sous le menton.

Changez le masque dès qu'il est mouillé



Jetez-le
à la poubelle.



Puis lavez-vous
les mains.